

Frév'infos #7



15 Février 2021

La petite lettre d'info de Frévin-Capelle

Projet de Méthanisation

Des agriculteurs ont un projet d'implantation d'un méthaniseur sur la commune entre Haute-Avesnes et Frévin-Capelle à 800 mètres de la voie SNCF.

L'accès au site se ferait par la nouvelle route parallèle à la RD 939 réalisée lors des travaux de remembrement pour préserver le village, l'activité agricole et faciliter les modes de transport.

Le gaz produit par le méthaniseur sera racheté par GRDF par un cheminement non défini pour l'instant (le long de la RD 939 étant le plus probable).

Trois unités de ce genre sont en service sur un territoire proche et peuvent répondre à vos interrogations sur les communes

de Maroeuil, de Valhuon et dans le centre de Noyelle-Vion.

Le contexte sanitaire ne permet pas de faire une présentation de ce projet en public mais les porteurs du projet se tiennent à votre disposition pour répondre à toutes les questions que vous vous posez, ils peuvent également vous rencontrer. Vous pouvez les contacter pour une première approche sur leur adresse mail : greenartois@gmail.com

Contrairement aux autres demandes d'autorisation d'urbanisme, c'est le Préfet qui possède la compétence pour instruire le permis de construire, c'est un dossier géré par l'Etat.

Le dossier est consultable en mairie, vous pouvez donner votre avis jusqu'au 5 mars inclus.



FRÉVIN-CAPELLE
Le village des Raunes

www.frevincapelle.fr

facebook.com/frevincapelle

contact@frevincapelle.fr

Rue de la Mairie 62690 Frévin-Capelle

09 61 47 08 99



La mairie de Frévin-Capelle vous accompagne lors de permanences téléphoniques :

Lundi : 14h > 17h

Vendredi : 9h30 > 12h

au 09 61 47 08 99

ou sur mairie@frevincapelle.fr

En cas d'urgence vous pouvez contacter le Maire, Philippe CARTON au 06 19 99 41 67

Frév'infos #7

INFO' CHRONO

Merci à tous !

Cette année encore, vous avez participé à la décoration des rues de Frévin-Capelle en décorant les sapins mis à disposition et nous vous en remercions. Les sapins auront une troisième vie en tant que fertilisant pour les champs après le recyclage et compostage par TERRACO. Merci à Denis pour l'installation et le démontage.

Avis de consultation du public

Le dossier concernant l'unité de méthanisation est consultable du 1er février au 5 mars 2021 à la Mairie de Frévin-Capelle aux horaires d'ouverture. Port du masque obligatoire et se munir d'un stylo.

Rejoignez-nous !

Pour rester informé de l'info communale et locale, entre deux "Frév'Infos", rejoignez-nous sur la page Facebook. Frévin-Capelle - Le village des Raunes. Abonnez-vous pour être certain de ne rater aucune information !



Travaux à venir

Lors du conseil municipal du 21 janvier, l'ensemble des élus ont travaillé sur une programmation de travaux à réaliser dans la commune.

Il y a tout d'abord les projets qui entrent en réalisation au premier semestre 2021 comme la réhabilitation du cimetière communal avec pour objectifs la reprise des concessions abandonnées, la réalisation de caveaux en attente, la préparation pour accueillir un columbarium et améliorer l'accessibilité. C'est aussi la remise aux nouvelles normes de l'éclairage public pour laquelle la commune s'est engagée et sera accompagnée financièrement.

Le débat a aussi fait émerger de nouvelles priorités comme celle de la sécurisation du village. Des projets de borduration, de ralentissement aux entrées du village, de sécurisation aux abords de l'école et de la salle des fêtes sont à l'étude. C'est sans compter sur la volonté de lutter contre le ruissellement des eaux et l'érosion des sols, d'installer de nouvelles bouches à incendie, de restaurer l'abri de bus (rue de la Scarpe) ou encore de prévoir la mise à disposition d'un défibrillateur à côté de la mairie. Une formation sera organisée pour une douzaine de personnes.

D'autres projets pourraient voir le jour comme le ravalement de l'église avec par exemple le concours d'un chantier insertion ou encore le remplacement de la chaudière de l'estaminet.



**RAPPEL DES OUVERTURES DE LA MAIRIE
LUNDI 17H À 19H & VENDREDI 14H30 À 16H
ET LE SAMEDI MATIN SUR RENDEZ-VOUS**

